



**23° GIRO DEL MEDIO BRENTA INTERNAZIONALE 1.2**  
13 LUGLIO 2008 ORE 12.00

**VELOCE CLUB VILLA DEL CONTE**  
35010 Villa del Conte (Padova) Italy - Via Ca' Dolfin, 2 - Tel. e Fax 049 5744841

## **REGLEMENT SPECIAL DE LA COURSE DE UN JOUR**

### **ART. 1 – Organisation**

La Société Veloce Club Villa del Conte, Cod. Société 03X1746, via Ca Dolfin n° 2 c.a.p. 35010 Villa del Conte (PD) tel. +39.049.5591094 fax +39.049.5591094, organise le 13 juillet 2008 une manifestation Internationale nommée 23° GIRO DEL ME DIO BRENTA, Course en ligne inscrite au calendrier international UCI – classe 1.2 ME pour équipes FCI, UCI, affilié au calendrier Europe Tour .

### **ART. 2 – Participation**

La course est sur invitation, l'inscription doit être effectuée au moyen du bulletin d'engagements qui doit parvenir 20 jours avant la date de l'épreuve, elle est réservée aux équipes composées de minimum 5 et de maximum 8 coureurs suivant les réglementes UCI et FCI 2008 et réservée aux équipes Professional Team UCI du pays organisateur, équipes continental UCI , équipes national , équipes régionales et club. Le nombre des équipe est fixé a 24 selon le règlement UCI e FCI.

### **ART. 3 – Parcours**

La compétition se dispute sur un parcours indiqué dans les documents suivants :

- Tableaux de marche;
- Plans;
- Profil de l'épreuve;
- Plan, description et profil des 3 derniers kilomètres;
- Déclaration directeur d'organisation et vice-directeur d'organisation;
- Liste des hôpitaux situés à proximité du parcours ;
- Description zone déviation voitures ;
- Plan zone de départ et d'arrivée avec indication siège du Collège des Commissaires, contrôle Antidoping, secrétariat, salle de presse.

### **ART. 4 – Opérations Préliminaires**

Ouverture du secrétariat 8:45 de 13 juillet et 20:00 de 12 juillet

Contrôle des licences :

Les opérations de contrôle se dérouleront le 12 juillet de 20:00 à 21:00 pour les équipes déjà présentes, au près de l'Hotel Posta 77 rue A. Palladio n. 2, front S.S. Valsugana San Giorgio in Bosco et le 13 juillet de 9:00 à 10:00 au près du Circolo Anspi rue Martiri della Libertà, 32 – Abbazia Pisani.

### **ART. 5 – Réunion technique**

La réunion technique avec le Directeur de l'organisation, le Collège des Commissaires, les Directeurs Sportifs et le représentant du S.T.F. aura lieu le 13 juillet 2008 à 10.15 au près du Circolo Anspi rue Martiri della Libertà, 32 – Abbazia Pisani, Villa del Conte.

### **ART. 6 – Rendez-vous pour le départ**

Le rendez-vous pour les cyclistes afin de signer la feuille du départ est fixé de 11:15 à 11:50 du 13 juillet 2008 au près du Circolo Anspi rue Martiri della Libertà, 32 – Abbazia Pisani. Le départ est fixé à 12:00 à Abbazia Pisani.

  
CAMPIONE ITALIANO  
DI SOCIETA' JUNIORES  
1992

  
CAMPIONE DEL MONDO  
JUNIORES km 70  
1993

  
CAMPIONE D'ITALIA  
STRADA JUNIORES  
1993

  
CAMPIONE D'ITALIA  
INSEGUIMENTO  
SQUADRE ALLIEVI  
1994

CAMPIONE REGIONALE  
STRADA JUNIORES  
1990-1993

CAMPIONE PROVINCIALE  
STRADA JUNIORES  
1992-1993-1994-1997-1999

GIRO DELL'ISTRIA  
INTERNAZIONALE JUNIORES  
1992

CAMPIONE TRIVENETO  
STRADA JUNIORES  
1993

CAMPIONE PROVINCIALE  
STRADA ALLIEVI  
1994

CAMPIONE REGIONALE  
VELOCITA' JUNIORES  
1995-1997-1999

MEDAGLIA DI BRONZO  
CAMPIONATI DEL MONDO  
INSEGUIM. STRADA JUNIORES  
1996

CAMPIONE REGIONALE  
INSEGUIM. SQUADRE JUNIORES  
1996-1997

CAMPIONE REGIONALE  
INSEGUIM. INDIVIDUALE JUNIORES  
1996-1997-1998

CAMPIONE REGIONALE  
KM DA FERMO  
1996

MEDAGLIA DI BRONZO  
CAMPIONATI DEL MONDO  
JUNIORES VELOCITA' OLIMPICA  
1997-1998

CAMPIONE REGIONALE  
KM JUNIORES  
1997





**23° GIRO DEL MEDIO BRENTA INTERNAZIONALE 1.2**  
13 LUGLIO 2008 ORE 12.00

**ART. 7 – Passage à niveau**

Les passages au niveau seront signalés sur le parcours, et il sera appliqué le règlement U.C.I.

**ART. 8 – Contrôle médical**

Le contrôle Antidoping sera effectué suivant les règlements de U.C.I. à Cittadella au près du Palazzo Pretorio de rue G. Marconi.

**ART. 9 – Radio Course**

Seules les voitures autorisées à suivre la compétition seront équipées de radio capables de recevoir << Radio - Course >>, en langue italienne et française, elles seront munies de macaron. Fréquence 149.800 Mhz et canal 34

**ART. 10 – Assistance Technique neutre**

Le service d'assistance mécanique des concurrents, sera effectué par 3 voitures neutres – prévues par l'organisation pour le changement de roues ou de vélos. Le remplacement des roues ou du vélo pourra être effectué même par le véhicule officiel de la société qui suit les cyclistes et parmi les concurrents de la même en marche. Equipe voitures neutres –les roues es FIR-FSA. Est autorisé le service d'assistance mécanique sur moto.

**ART. 11 – Protocole**

Conformément au règlement UCI, les trois premiers coureurs e les 3 GPM , doivent se présenter au protocole . Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

**ART. 12 – Pénalisations**

Le barème de pénalités de l' UCI est le seul applicable.

**ART. 13 – Prix**

Les prix seront donnés à la fin de la compétition suivant la réglementation internationale et selon les lois de l'Etat Italien aux premiers 8 classés: 40-30-16-12-10-8-6-3.

Les éventuels primes hors classement et prix pour classement particulier (GPM, Points, ...)devront être communiqués aux athlètes avant le départ.

**ART. 14 – Points UCI**

On sera attribue point selon le règlement UCI art. 2.11.014 aux premiers 20 athlètes.

**ART. 15 – Temps maximum**

Il est établi en mesure du 5% du temps du gagnant.

**ART. 16 – Ravitaillement**

Il est possible à partir du 50<sup>ème</sup> kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée, par personnes marchantes à pieds ou par des moyens autorisés à suivre la course et 81 Kilomètres au 85 Kilomètres poste fixe.

**ART. 17 – Secours**

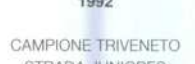
Ils seront effectués par deux ambulance et par un médecin de course , médecin dr. Franco Pilotto .

Les Hôpitaux dans les trajet sont: Cittadella, Bassano del Grappa, Asiago.

**ART. 18 – Participation**

Pour les normatives de participation (logement, nourriture, remboursement des frais) sont valables seulement que ceux mentionnés dans le bulletin d'inscription.

La manifestation sera ouverte et fermée par une voiture avec un panneau : "de but compétition cyclistes " et " fin compétition cyclistes ".





**23° GIRO DEL MEDIO BRENTA INTERNAZIONALE 1.2**  
13 LUGLIO 2008 ORE 12.00

**VELOCE CLUB VILLA DEL CONTE**

35010 Villa del Conte (Padova) Italy - Via Ca' Dolfin, 2 - Tel. e Fax 049 5744841

### ART. 19 – Collège des Commissaires

Les Collège des Commissaires est composée: **Président:**  
**Commissaires:**  
**Commissaire d'arrivée:**  
**Commissaire en moto:**

### ART. 20

Pour les cas qui ne sont pas prévus le Collège des Commissaires décidera d'appliquer les règlements en vigueur de l' UCI / FCI et les lois de l' Etat Italien .

*VELOCE CLUB VILLA DEL CONTE*

**Le président**

( Michielon Michele )

Le directeur d'Organisation

Le vice-directeur d'Organisation

  
CAMPIONE ITALIANO  
DI SOCIETA' JUNIORES  
1992

  
CAMPIONE DEL MONDO  
JUNIORES km 70  
1993

  
CAMPIONE D'ITALIA  
STRADA JUNIORES  
1993

  
CAMPIONE D'ITALIA  
INSEGUIMENTO  
SQUADRE ALLIEVI  
1994

CAMPIONE REGIONALE  
STRADA JUNIORES  
1990-1993

CAMPIONE PROVINCIALE  
STRADA JUNIORES  
1992-1993-1994-1997-1999

GIRO DELL'ISTRIA  
INTERNAZIONALE JUNIORES  
1992

CAMPIONE TRIVENETO  
STRADA JUNIORES  
1993

CAMPIONE PROVINCIALE  
STRADA ALLIEVI  
1994

CAMPIONE REGIONALE  
VELOCITA' JUNIORES  
1995-1997-1999

MEDAGLIA DI BRONZO  
CAMPIONATI DEL MONDO  
INSEGUIM. STRADA JUNIORES  
1996

CAMPIONE REGIONALE  
INSEGUIM. SQUADRE JUNIORES  
1996-1997

CAMPIONE REGIONALE  
INSEGUIM. INDIVIDUALE JUNIORES  
1996-1997-1998

CAMPIONE REGIONALE  
KM DA FERMO  
1996

MEDAGLIA DI BRONZO  
CAMPIONATI DEL MONDO  
JUNIORES VELOCITA' OLIMPICA  
1997-1998

CAMPIONE REGIONALE  
KM JUNIORES  
1997

